

Les mal-aimés de la République

Les compagnies républicaines de sécurité (CRS) fêtent leurs 80 ans, vendredi 13 décembre. L'histoire de ces unités particulières, qui ont accompagné, depuis 1944, bien des soubresauts de la vie nationale, reste méconnue

Isabelle Mandraud

Ce fut un instant fugace. Un témoignage rare d'empathie. Le 11 janvier 2015, après les attentats contre *Charlie Hebdo*, un professeur d'Arras, chapeau sur la tête, se détache de la marche républicaine organisée ce jour-là, pour aller embrasser un CRS, un solide gaillard de 32 ans originaire de la Martinique. L'heure était à la communion, à la reconnaissance. La foule applaudissait les fourgons de maintien de l'ordre destinés à sécuriser la marche. Puis tout est redevenu comme avant : « *Si t'es fier d'être CRS, tape ton collègue* », crie-t-on dans les cortèges contre la réforme des retraites en 2023. Quatre-vingts ans après la création de leur corps, les quelque 13 520 CRS restent les policiers les moins populaires, ceux qu'aucune série télévisée ne se risque à mettre en avant.

Il faut remonter aux origines chaotiques pour comprendre les racines de cette antipathie. Le 8 décembre 1944, six mois après le Débarquement, le général de Gaulle et le ministre de l'intérieur du gouvernement alors provisoire, Adrien Tixier, décident de dissoudre les groupes mobiles de réserve (GMR) et de les remplacer, le même jour, par les compagnies républicaines de sécurité (CRS). Les premières unités, créées en 1941 par le gouvernement de Vichy, traînaient l'image sulfureuse de forces d'appoint de l'occupant. Elles sévirent notamment contre le maquis de Bergerac, en Dordogne, dans le Massif central, et bouclèrent le Vercors alors que les troupes allemandes y traquaient les résistants.

Les secondes, les CRS, destinées à rassurer la population mais aussi les Alliés sur la volonté du pouvoir de rétablir l'ordre face à l'ambiance de guerre civile qui régnait, intégrèrent, dès leur naissance, 60 % des membres des GMR recyclés après épuration, mais également 40 % de résistants et maquisards issus des « milices patriotiques » communistes, dissoutes elles aussi à la demande du général de Gaulle par Maurice Thorez, secrétaire général du Parti communiste français (PCF), gracié à son retour d'URSS et brièvement ministre.

« *Le PCF les encourageait à rejoindre les nouvelles compagnies, car c'était un moyen de trouver du travail et de faire de l'entrisme dans l'appareil répressif de l'Etat, même si certains miliciens y répugnaient, voire refusaient tout net* », explique l'historien de la police Jean-Marc Berlière. La coexistence fut parfois difficile, et la domination des « rouges », notamment dans les compagnies du Sud-Est, conduisit à la première crise : onze d'entre elles, à forte dominante communiste, accusées de soutenir les manifestants, voire, comme à Marseille, de leur avoir prêté main-forte lors de la prise d'assaut du palais de justice puis de la mairie – ce qui se révélera inexact –, sont dissoutes dès décembre 1947.

« La même évolution que la société »

La nouvelle force civile de maintien de l'ordre « *y gagna une haine tenace des classes populaires et des militants*, décrit Jean-Marc Berlière, auteur d' *Histoire des polices en France de l'Ancien Régime à nos jours* (Nouveau Monde, 780 pages, 26,40 euros). *C'est alors que le slogan "CRS-SS" vit le jour* », poursuit-il. Bien avant Mai 68, donc. En parallèle, la répression en 1947 de grèves insurrectionnelles dans le Nord et à Saint-Etienne, qui firent de nombreux blessés graves, posa le décor d'une violence d'Etat assumée. Depuis lors, le gaz lacrymogène CS, abandonné pendant la seconde guerre mondiale, équipe les CRS. Cette arme chimique, censée maintenir à distance des protestataires trop remuants, reste le premier « outil » du maintien de l'ordre. Un pic sera atteint le 1er décembre 2018 au rond-point de l'Arc de Triomphe, à Paris, pris d'assaut par des « gilets jaunes » et littéralement noyé sous les volutes blanches. « *Trente mille grenades lacrymo ont été utilisées, au point qu'on réfléchissait à en acheter à l'Allemagne* », rapporte Grégory Joron, secrétaire général du syndicat Unité (majoritaire), lui-même CRS pendant onze ans et dont le fils a suivi les traces.

Longtemps, l'ancrage à gauche restera pourtant la marque de fabrique méconnue des CRS. Privés du droit de grève, comme tous leurs pairs dans la police, ils créent, en 1948, le Syndicat national indépendant de la police des compagnies républicaines de sécurité, clairement identifié à gauche, puis, l'année suivante, l'Association nationale d'action sociale, fondée sur l'aide sociale, la solidarité et l'organisation de colonies de vacances. En 1958, ils instaurent le secourisme en montagne. Mais les CRS votent-ils encore à gauche ? « *Quelle gauche ? Celle de La France insoumise et de Jean-Luc Mélenchon, qui nous insulte dans la rue ?* », s'insurge un vieux briscard, qui se dit « *dégoûté par [s] on ancien camp politique* ». « *Quelle gauche ? Celle qui nous crie : "Suicidez-vous" dans les cortèges ?* », abonde Grégory Joron. *Les CRS ont suivi la même évolution que la société française.* »

L'engagement du début a donc vécu. Enfin, presque. Le visage jovial sous sa barbe, Ludovic Tonneau fait figure de dernier des Mohicans. Délégué national de la CGT-Intérieur-Police, il est, comme il l'admet, « *le seul* » CRS encarté à la CGT, dont l'influence, par le passé, était pourtant forte. « *Ce sont des commandants CRS expérimentés qui ont formé le SO [service d'ordre] de la CGT* », affirme-t-il. L'époque a changé et, au sein même du syndicat, l'agent Tonneau, 47 ans, doublement décoré lors de la cérémonie des 80 ans organisée dans sa compagnie, la CRS 21, basée à Saint-Quentin (Aisne), est parfois en butte aux critiques. « *Tu es avec ceux qui nous tapent dessus* », lui assène-t-on.

De droite comme de gauche, tous les gouvernements se sont appuyés sur cette force civile disciplinée, chargée, avec les gendarmes mobiles, d'affronter la colère de la rue. Qui dégénère souvent en affrontements. En décembre 1959, à la Martinique, une banale altercation entre automobilistes débouche sur trois jours de violences entre manifestants et policiers. Trois adolescents sont tués. Le conseil général du département d'outre-mer décide de chasser « *tous les CRS et les éléments racistes indésirables* ». Ils ne reviendront sur l'île que... soixante-cinq ans plus tard, en septembre, du fait de violences urbaines.

Engagées en Algérie entre 1952 et 1962, prises en étau entre les indépendantistes algériens et les tenants de l'Algérie française (« *ouverture systématique du feu contre les gendarmes mobiles et les CRS* », ordonnera le général Salan), les 19 unités de CRS peinent à remplir leur mission sur un théâtre de guerre, entre loyauté à l'Etat et tentation, comme à Tizi-Ouzou, de rejoindre les putschistes. Elles seront toutes dissoutes à leur retour.

Les grandes étapes suivantes s'accompagnent d'une transformation, quasi physique, de leur apparence, jusqu'aux tenues façon « Robocop » actuelles. En cravate et petit spencer, les CRS, munis de boucliers ronds « *de Gaulois* », affrontent les pavés de Mai 68, tandis que le slogan « *CRS-SS* » revient en force et que l'Atelier populaire des Beaux-Arts les brocarde sur leurs affiches, une grenade à la place du visage. Furieux – contrairement à une idée reçue, ils étaient peu présents –, ils obtiendront des casques bordés de lignes jaunes pour se distinguer des autres forces de police. Les manifestations de marins-pêcheurs de 1994 aboutissent à l'équipement de jambières après qu'un harpon a transpercé la jambe d'un CRS. Viendront ensuite les casques intégraux, les coques et les lanceurs de balle de défense, sous la présidence de Nicolas Sarkozy...

Ni militaires ni « flics »

Un tournant s'opère encore en 2005, après les émeutes urbaines : les CRS entrent dans les quartiers. « *On ne savait pas qui envoyer d'autre, alors que ce n'est pas leur rôle, en principe, de pénétrer dans les immeubles* », rappelle Jean-Marc Berlière. Puis, en 2015, leur vieux fusil d'assaut des années 1950 fait place au HK G36. « *Nous sommes devenus la deuxième force formée pour intervenir dans l'antiterrorisme* », souligne Régis Debord, 50 ans, dont vingt au maintien de l'ordre, et désormais détaché au bureau national du syndicat UNSA-Police. En 2021, enfin, un autre tournant est pris avec la création de la CRS 8, spécialisée dans la lutte contre les violences urbaines et le trafic de stupéfiants, et mobilisable vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Quatre autres unités de ce type ont vu le jour : à Marseille, à Saint-Herblain (Loire-Atlantique), à Lyon et à Montauban.

La loi de programmation 2023-2027 du ministère de l'intérieur en prévoit onze, à terme. Au fil des années, les missions se sont ainsi accumulées. Gardes statiques et protection de cortèges officiels ou de personnalités, lutte contre l'immigration clandestine, présence dans les quartiers dits « sensibles », sécurisation d'événements, sécurité routière, surveillance des plages et secours en montagne, les CRS sont requises sur tous les fronts, et « *cette sollicitation croissante les détourne du maintien de l'ordre, pour lequel elles sont formées* », regrette la Cour des comptes dans un rapport rendu public le 3 avril. « *Les CRS, c'est une boîte d'intérim dont l'emploi du temps est déterminé par le préfet* », avance Grégory Joron. Les 7 et 8 décembre, plusieurs dizaines étaient réquisitionnées pour la réouverture de Notre-Dame de Paris.

Ni militaires ni « flics » comme les autres, les CRS se déplacent par unités, en convois, avec camion-cuisine, camion-garage et même armurier. Ces policiers dorment à l'hôtel ou dans l'un des 28 cantonnements réservés disséminés sur le territoire, au moins cent quatre-vingts jours par an. Ce sont les seuls à voir leurs heures supplémentaires payées. Leur taux de féminisation est le plus faible de la police, 8 %, même si c'est une femme, Pascale Regnault-Dubois, qui assume leur direction depuis 2020.

On les dit aussi acculturés à la violence. « *La peur qu'on suscite chez les autres, cette image [d'hommes] suréquipés, surentraînés, pas très fins, elle nous sert au maximum. (...) Il faut que nos clients potentiels pensent que nous sommes des brutes, mais, attention, nous sommes des brutes, mais des brutes professionnelles* », clamait un lieutenant dans une vidéo tournée en 1998 lors des trois semaines de formation obligatoires, connue de tous les CRS.

Depuis les années 2010, face à « *un processus de brutalisation du maintien de l'ordre* » dénoncé par les sociologues Olivier Fillieule et Fabien Jobard, auteurs de *Politiques du*

désordre. *La police des manifestations en France* (Seuil, 2020), les intéressés mettent sur le même plan l'incapacité des pouvoirs publics à apaiser les crises et l'apparition de mouvances radicales et de stratégies comme le black bloc. « *Les CRS acceptent, jusque dans une certaine limite, de servir d'exutoire* », tranche Grégory Joron. « *Si les ordres ne viennent pas, il y a parfois de la frustration, alors qu'on s'en prend plein la courge* », témoigne, de son côté, Régis Debord, blessé au cou par un tir de mortier en 2017. En 2023, 20 % « seulement » des signalements transmis à la Défenseure des droits pour violences policières commises sur des manifestants lors des journées contre la réforme des retraites concernaient les forces mobiles, relève encore la Cour des comptes.

En quatre-vingts ans d'existence, les CRS ont ainsi épousé tous les soubresauts de la Ve République. Elles fêteront ces noces de chêne place Clemenceau, devant le Grand Palais, ou dans leurs cantonnements, ce vendredi 13 décembre, et défileront, pour certaines, « *en costume d'époque* ». Avec, comme le confie l'un de ces policiers sous le couvert de l'anonymat, une pointe de nostalgie pour les anciens qui croyaient à « *la police du peuple* ».